

Attention : Les voyants rouges clignotent déjà.

La semaine dernière, une réunion du Comité Européen des Radiocommunications (ECC), s'est tenue à Vilnius (Lituanie). La décision ECC (11) 03 qui recommande la libre utilisation de la CB et l'application de la norme EN300433 (AM / FM 4W et 12W pep BLU) a été révisée.

L'ECBF et l'AER ont participé à la réunion, dénonçant la non-application de cette décision dans plusieurs pays membres de la Conférence Européenne des administrations des postes et télécommunications (CEPT).

Ce qui est surprenant, est que certains participants nous ont prévenu du « off the record », du commencement du compte à rebours pour faire disparaître la CB 27 MHz en moins de 10 ans. La première étape a consisté à supprimer l'enregistrement des utilisateurs. Un certain nombre de collectifs ont contraint plusieurs administrations à arrêter : les inscriptions, donner des licences et délivrer des autorisations. Plusieurs fabricants et importateurs influencés par ces collectifs et ayant la conviction d'augmenter les ventes, ont soutenu ces mesures.

Par conséquent, si auparavant les administrations n'ont que très peu voire nullement protégé la CB des interférences occasionnées par d'autres services étant en bande industrielle, scientifique et médicale (ICM), maintenant que les administrations ne connaissent plus le nombre d'utilisateurs, qu'advient-il dans l'avenir ? Si les utilisateurs ne sont plus protégés, cela signifie qu'il y aura davantage de QRM dans la bande de 27 MHz.

La prochaine étape sera dans cinq ans ou plus tôt (les décisions de l'ECC sont révisées tous les cinq ans). Ils commenceront à proposer d'autres utilisations de la bande 27 MHz (ce qui se produit déjà), et comme il n'y a pas d'utilisateurs et que c'est une bande ICM, ils déclareront la fréquence libre pour n'importe quelle utilisation. Dans la prochaine révision de la décision ECC (11) 03, le peu de soutien à la CB pourra simplement être annulé et disparaître. Comment pouvons-nous l'éviter ? Il nous a été suggéré que seul les chiffres pourront stopper ce processus ; le nombre d'utilisateurs ; le nombre de postes vendus et fabriqués ; le nombre d'accessoires, etc. Nous devons fournir ces chiffres à la CEPT afin de justifier l'existence d'un véritable marché.

Les administrations, pas peut faciliter le nombre d'utilisateurs, seulement les fédérations peuvent fournir ce type d'information. Nous devons fournir ces chiffres à la CEPT. Les autres chiffres proviennent des industries du secteur privé, ces chiffres sont confidentiels et difficile à obtenir. Nous devons essayer d'obtenir ce type d'information afin de faire perdurer la CB.

L'ECBF a beaucoup de travail à venir.